



Processus SAV

Modifications financières : Changement de quantité

Juin 2017

Domaine : SAV

Sous-domaine : Modifications financières

Procédure : Changement de quantième

Date de création : 30/06/2017

Réf. : SAV-MFI-002

Evolution de la procédure

Version	Date	Modifications	Origine
V1.0	30/06/2017	Version publiée	•Zouheir BELKAHIA (GRANT THORNTON) •Issam LABASSI (Responsable procédures Groupe)

Présentation de la procédure

Les quantième prévus au niveau du Groupe Alios Finance sont les suivants :

- Pour les crédits (affectés et non affectés) : le 5, le 20 et le 25
- Pour les produits locatifs : le 15

L'opération de changement de quantième permet la modification du quantième de la date d'échéance de la tombée.

Les opérations de changement de quantième font l'objet de :

- Intérêts complémentaires (*à calculer suivant la formule : $\text{Encours} \times \text{Nombre de jours} / 360 \times \text{Taux}$*)
- de frais

Ces intérêts et frais doivent être payés par le client avant la validation de l'opération.

Les intérêts ne peuvent être réduits ou annulés par quiconque au niveau de la filiale.

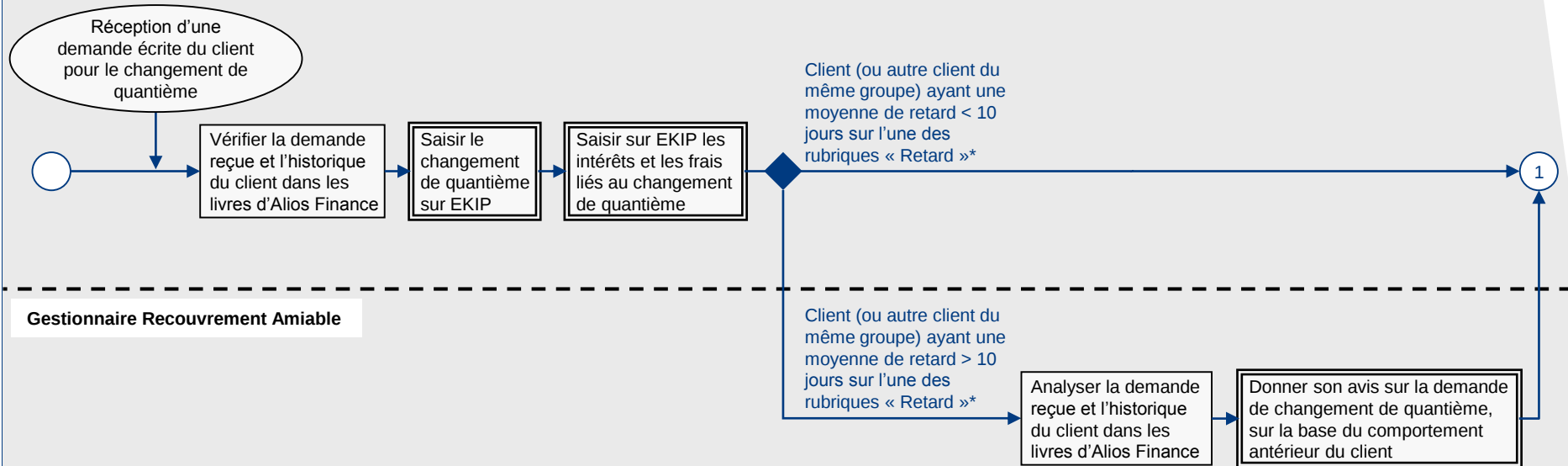
Les frais ne peuvent être réduits ou annulés que sur décision du Directeur Général de la filiale.

Logigramme

Symbole	Description
	Début de la procédure:
	Activité système
	Activité: entièrement manuelle
	Document:
	Décision ou question dont le résultat dicte l'étape suivante.
	Sous-process:
	Fin de la procédure.

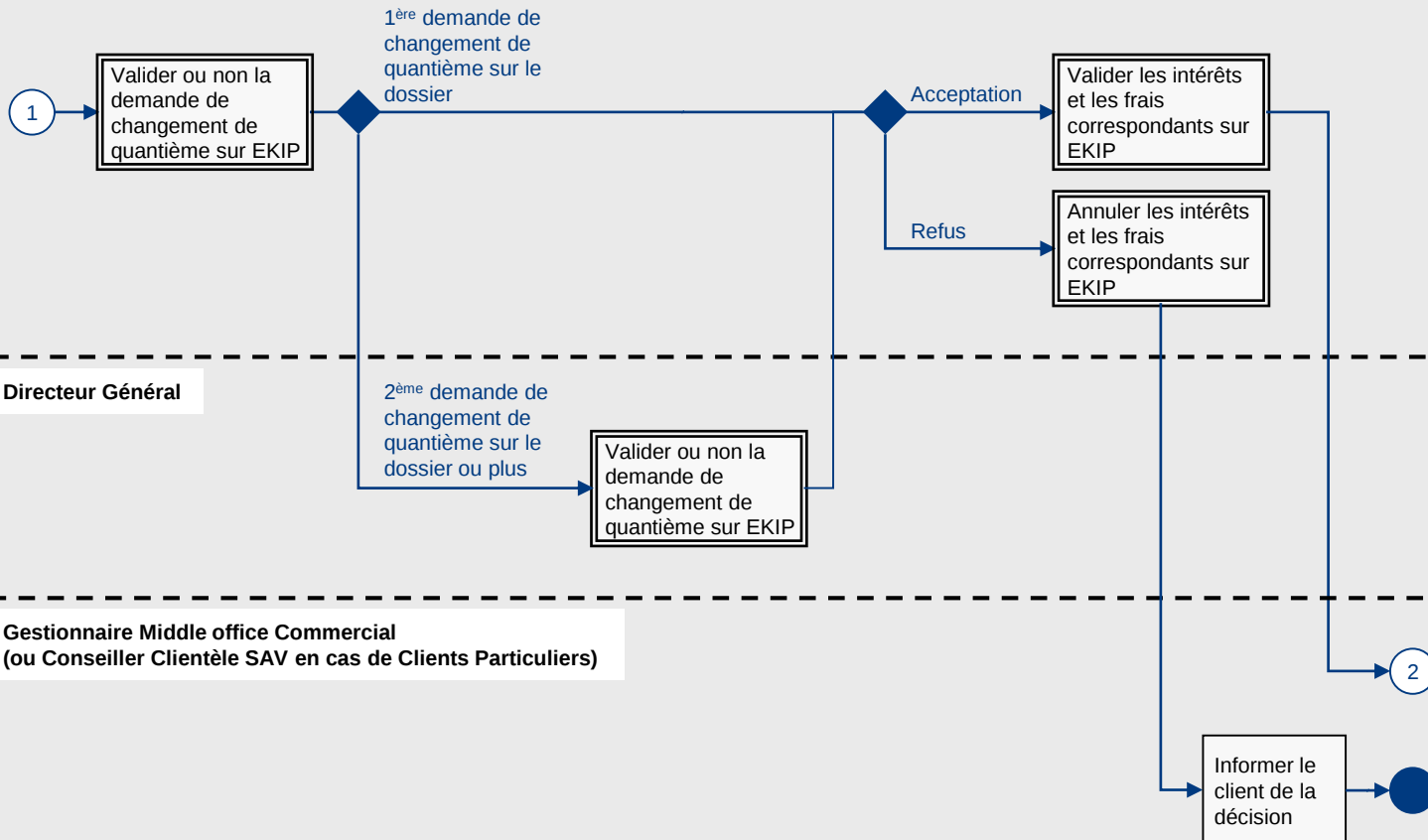
Modifications financières

Gestionnaire Middle office Commercial (ou Conseiller Clientèle SAV en cas de Clients Particuliers)



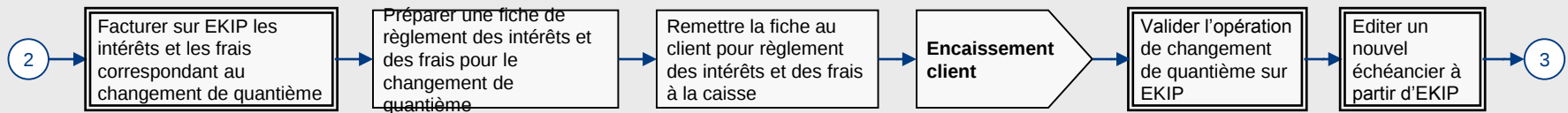
Modifications financières

**Responsable Middle office (ou Responsable d'Agence en cas de Clients Particuliers) /
Directeur Commercial**



Modifications financières

Gestionnaire Middle office Commercial (ou Conseiller Clientèle SAV en cas de Clients Particuliers)



Modifications financières

Gestionnaire Middle office Commercial (ou Conseiller Clientèle SAV en cas de Clients Particuliers)

